



Négociations à TVA

La direction de TVA a mêlé les cartes mercredi après-midi en laissant filtrer une information selon laquelle elle était prête à régler avec ses employés syndiqués en reconduisant la convention collective pour une durée de trois ans.

Yvon Laprade

lapradey@ruefrontenac.com

«Ce n'est pas exactement la vérité», a confié à Rue Frontenac le porte-parole au SCFT-FTQ, Alexandre Boulerice.

En début d'après-midi, selon lui, un cadre de TVA a semé cette confusion en communiquant avec Lesaffaires.com pour annoncer un règlement imminent. Au même moment, les négociateurs patronaux et syndicaux étaient assis face à face à discuter de leurs projets respectifs.

Après avoir adopté la ligne dure à la table de négociations, la direction de TVA se disait prête, selon la manchette de Lesaffaires.com, à abandonner l'ensemble de ses revendications et à proposer la reconduction de la convention collective pour une durée de trois ans.

Or, la manière de faire de la direction de TVA a indisposé le syndicat. Le président du syndicat, Réjean Audet, qui doit faire des commentaires jeudi aux médias à propos de ces négociations en dents de scie, a même qualifié le geste des négociateurs patronaux de «pas très responsables» et de «pas très sérieux».

«Nous ne sommes pas très heureux de la façon dont TVA s'est comportée (en prenant les devants et en affichant publiquement sa position dans la présente négociation)», a reconnu Alexandre Boulerice.

Inacceptable

Mais ce n'est pas uniquement dans la forme que le syndicat s'est heurté avec la direction de TVA. Dans les faits, la proposition de la direction ne cadre pas non plus avec les demandes du syndicat.

Le syndicat a envoyé une lettre à ses syndiqués mercredi après-midi pour tenter d'éteindre le feu, et surtout pour remettre les pendules à l'heure.

Dans sa lettre, le syndicat parle d'un «manque de respect global».

TVA se disait favorable au statu quo, ce qui est encore une fois «inacceptable» aux yeux du syndicat.

Revendications

«Votre comité de négociation estime que cette offre est indécente puisqu'elle ne répond en rien aux grandes préoccupations déterminées par les syndiqués – à l'unanimité – en assemblée générale», écrit le syndicat, qui ajoute que la direction «n'a manifesté aucune ouverture face à nos trois axes de négociation».

«Ainsi, nous ne savons toujours pas où est notre place à TVA dans l'avenir. Nous sentons que la direction de TVA souhaite se débarrasser de la

négociation rapidement, tout en ignorant la totalité de nos préoccupations fondamentales: l'adaptation de notre juridiction à la nouvelle réalité de Groupe TVA avec la diffusion sur les nouvelles plateformes, les producteurs indépendants qui n'utilisent pas nos membres, la précarité et l'intrusion de l'agence QMI dans les salles de nouvelles notamment», peut-on lire dans la lettre aux employés.

Rappelons que le syndicat de TVA est retourné à la table des négociations mercredi, convoqué par l'employeur via le conciliateur.

TVA, une entité de Quebec Média, réclamait une plus grande flexibilité des horaires (des horaires de quatre heures pour les techniciens), et l'implantation d'horaires de 80 heures par deux semaines.

La convention collective est échue depuis le 31 décembre 2009. Rue Frontenac tentait en milieu d'après-midi, mercredi, d'obtenir les commentaires du président du syndicat, Réjean Beaudet, et de la direction de TVA.

Dans un autre dossier de négociation impliquant une autre «entité» de Quebec, le syndicat représentant les 253 employés du Journal de Montréal, en lock-out depuis 16 mois, tente de faire redémarrer les négociations en présence du conciliateur actif dans ce dossier.

EN MANCHETTES

Transport I

Michel Van de Walle

Bombardier et Alstom s'adressent à la Cour supérieure

Bombardier et Alstom ont décidé de recourir aux tribunaux afin de faire invalider l'avis public international lancé en janvier dernier par la Société de transport de Montréal pour le renouvellement des voitures du métro.

À LIRE EN PAGE 4

Musique I

Philippe Meilleur

Premier disque — Le groupe Casabon gradue dans les grandes ligues

Après s'être rendus en finale du Festival de la chanson de Granby il y a deux ans, les gars de Casabon ont tout lâché pour se consacrer à temps plein à leur projet pop-rock. Une décision payante: vite repérés par l'étiquette Tandem, ces quatre musiciens présentent maintenant un promoteur premier disque aux mélodies estivales et accrocheuses.

À LIRE EN PAGE 5

Canadien I Marc de Foy

Jacques Martin garde la foi

Jacques Martin ne cherche pas à berner personne. Il reconnaît que ses joueurs n'ont pas disputé leur meilleur hockey lors des deux premiers matchs de la finale de l'Est. Par contre, il sait qu'ils ont l'habitude de rebondir dans les moments difficiles.

À LIRE EN PAGE 6



PHOTOS D'ARCHIVES



Marois et Khadir nient une tentative de « putsch »

QUÉBEC – Preuve que l'atmosphère est devenue irrespirable à l'Assemblée nationale depuis plusieurs semaines et qu'une certaine paranoïa s'est installée dans les couloirs du parlement, le député de Québec solidaire, Amir Khadir, et la chef du Parti québécois, Pauline Marois, ont dû nier mercredi qu'une « tentative de putsch » se prépare dans l'opposition pour renverser le gouvernement de Jean Charest. Une rumeur alimentée notamment par le chef de l'ADQ, Gérard Deltell, qui a affirmé que des péquistes l'avaient contacté en ce sens.



YVES CHARTRAND

chartrand@ruefrontenac.com

Un putsch, pour en préciser le sens strict de tous les dictionnaires, c'est un coup d'État, ordinairement mené les armes à la main, pour renverser un gouvernement et prendre le pouvoir.

Dans un geste qui se voulait très solennel, une brochette d'une trentaine de députés péquistes, des députés indépendants et l'unique représentant de Québec solidaire sont sortis sur le parterre du Parlement mercredi pour demander solidairement au premier ministre Jean Charest d'instituer une commission d'enquête publique sur la construction et le financement des partis politiques.

Portant tous un foulard blanc, symbole de transparence et de pureté, a-t-on expliqué, les députés ont annoncé qu'ils allaient présenter la semaine prochaine une motion pour demander à nouveau au gouvernement de Jean Charest l'institution d'une enquête publique sur la construction et le financement des partis politiques.

Les raisons de ce regroupement sont « exceptionnelles », a indiqué Pauline Marois. En raison de la « situation sans précédent » vécu par le Québec à l'heure actuelle, elle a invité le gouvernement « à rejoindre le consensus de la société québécoise » pour la tenue d'une telle enquête.

Elle a également invité les élus libéraux « à se désolidariser d'une position intenable et à rejoindre le peuple québécois dans sa volonté de voir la lumière être faite ».

Le député Amir Khadir s'est dit d'avis que Jean Charest doit « trouver le courage » de déclencher cette enquête ou sinon de démissionner. Ce que l'on voit aujourd'hui, dit-il, a « atteint un niveau

absolument intolérable pour une société qui a payé très cher pour sortir du duplessisme ».

Ce « retour en arrière » est en train de détruire « la confiance du public dans notre démocratie ». Lui aussi a exhorté « des députés et des ministres libéraux » à se joindre à la coalition.

Le député indépendant Éric Caire s'est dit d'avis pour sa part que « jamais on n'aura vu un sujet faire l'unanimité à ce point dans la population ».

« On ne veut pas embarquer là-dedans (un putsch) »

Seule l'Action démocratique était absente de cette nouvelle tentative afin d'obtenir une commission d'enquête publique.

« J'INVITE LES ÉLUS LIBÉRAUX À SE DÉSOLIDARISER D'UNE POSITION INTENABLE ET À REJOINDRE LE PEUPLE QUÉBÉCOIS DANS SA VOLONTÉ DE VOIR LA LUMIÈRE ÊTRE FAITE »

— PAULINE MAROIS

En point de presse, le chef Gérard Deltell a indiqué que son parti votera pour la motion de l'opposition la semaine prochaine, mais, a-t-il ajouté, « ce matin, nous ne tenions pas à participer au théâtre de Pauline Marois ».

Deltell a rappelé que la chef péquiste

avait parlé tout au long du dernier week-end à Drummondville de sa volonté de « renverser le gouvernement ». Il a soutenu que des députés du PQ « nous ont même parlé d'un putsch et nous, on ne veut pas embarquer là-dedans ».

Le chef adéquiste n'a jamais voulu révéler qui, au PQ, lui avait parlé d'un coup d'État. Et il a aussi précisé que si l'occasion se présentait de battre le gouvernement, sa participation n'était pas assurée. « S'il y a une élection demain matin, nous sommes prêts (...) mais renverser le gouvernement, non. »

Guerre de tranchées

Amir Khadir a dû préciser les objectifs de cette coalition de l'opposition. « Il ne s'agit pas d'une tentative de putsch mais de la demande légitime qui vient de la population (...) » Pauline Marois a ajouté que les gens de son parti « n'ont pas fait d'approche directement à l'endroit de députés libéraux » pour grossir la fronde parlementaire.

La chef péquiste a nié également avoir un plan B afin de forcer la main au gouvernement, comme de filibuster les projets de loi. « Nous ne voulons pas le (le gouvernement) menacer de retarder les travaux parlementaires et empêcher le fonctionnement de nos institutions. »

En chambre, la guerre de tranchées s'est poursuivie de plus belle, avec une hargne qui s'épaissit de jour en jour. Le premier ministre Jean Charest, visiblement exacerbé par les attaques qui lui tombent dessus de tous les côtés, a insulté le leader parlementaire du PQ, Stéphane Bédard, l'accusant d'avoir une « tête de Slinky ».

Contrats municipaux

Charest ne veut pas d'enquête publique

QUÉBEC – Le gouvernement Charest n'a pas l'intention de demander à la Commission municipale de tenir une enquête publique sur les révélations du Vérificateur général de la Ville de Montréal.



Au lendemain du dépôt d'un rapport du vérificateur Jacques Bergeron, qui révèle une mystérieuse concentration dans l'octroi de contrats d'infrastructures dans certains arrondissements de Montréal, le ministre des Affaires municipales n'a pas senti le besoin d'aller plus loin.

«Les mécanismes fonctionnent, il y a déjà des enquêtes», a répondu Laurent Lessard aux médias qui lui de-

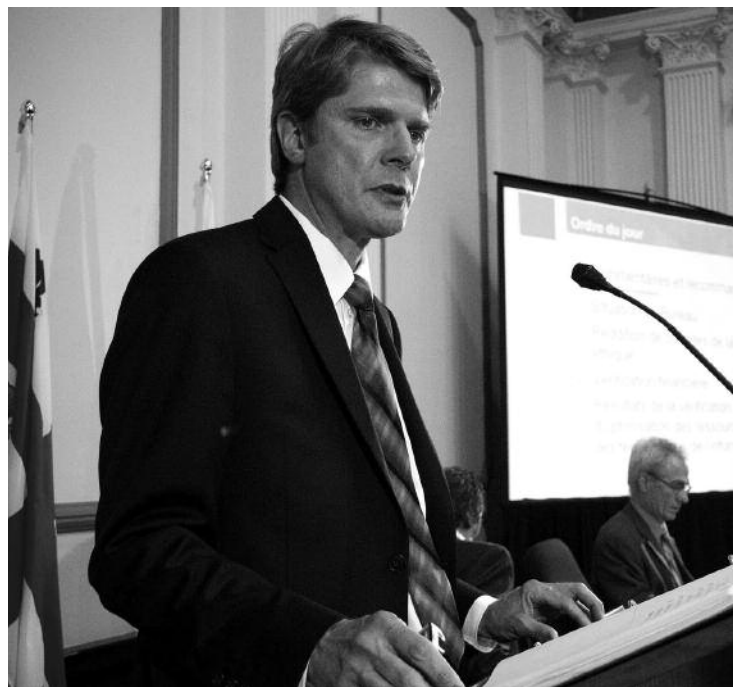
mandaient s'il n'y avait pas lieu de demander à la Commission municipale – qui a des pouvoirs étendus d'investigation et une certaine compétence en ces matières – d'examiner la situation de plus près.

«Les grandes villes ont des vérificateurs généraux et quand ils découvrent quelque chose, c'est soumis aux autorités compétentes, a-t-il ajouté. Alors on peut dire que les vérificateurs sont utiles, dans les grandes villes, pour maintenir la discipline dans les affaires de tous les jours.»

Le ministre Lessard a fait valoir que l'adoption du projet de loi 76 impliquait des règles plus sévères dans les processus d'appels d'offres et que Montréal s'était plié à ces nouvelles exigences. «Ce qu'on veut, c'est que s'il y a des gens qui ont quelque chose à se reprocher, ce soit aux mains des autorités compétentes», a-t-il assuré.

Opération Marteau

Signalons que la Commission municipale du Québec a un pouvoir d'initiative pour mener des enquêtes administratives à l'interne dans une municipalité, mais qu'il lui faut absolument un mandat spécifique du ministère des



Le rapport du vérificateur général de Montréal a eu des échos jusqu'à Québec.

PHOTO MARTIN BOUFFARD

Affaires municipales pour mettre en branle une enquête publique sur un problème particulier dans une ville.

Le porte-parole de M. Lessard, Sylvain Bourassa, a précisé qu'il n'en était pas question pour l'instant. «Est-ce que des actes illégaux ont été commis, est-ce que des lois ont été transgressées? a-t-il demandé. Nous, on n'a pas de plainte dans ce dossier. S'il y a des actes illégaux qui ont été commis, ça relève de l'Opération Marteau.»

L'Opération Marteau est une enquête spéciale de la Sûreté du Québec sur les allégations de collusion dans l'industrie de la construction. Comme toutes les enquêtes policières, elle est menée à l'abri des yeux du public.

À la Commission municipale, le président Pierre Delisle a confirmé qu'il ne pouvait pas enquêter de son propre chef sur les révélations du vérificateur général de Montréal. «Je ne peux pas me prononcer là-dessus et je ne peux pas me substituer au gouvernement», a-t-il expliqué.

Commission municipale

M. Delisle a rappelé que la dernière enquête publique commandée par le gouvernement à la

Commission municipale remontait à 1999, dans le dossier du Théâtre Outremont.

Le dirigeant a ajouté qu'il y avait «une bonne vingtaine d'années» que cet organisme ne s'était pas servi de son mandat d'initiative pour enquêter dans une ville.

D'après le rapport du vérificateur Bergeron, déposé mardi, il y a des quartiers de Montréal où la totalité des travaux de construction se retrouvent entre les mains d'un ou deux entrepreneurs. Dans l'arrondissement Lachine, par exemple, Pavage ATG et Sintra ont décroché 94% des contrats accordés, pour un total de 3 M\$.

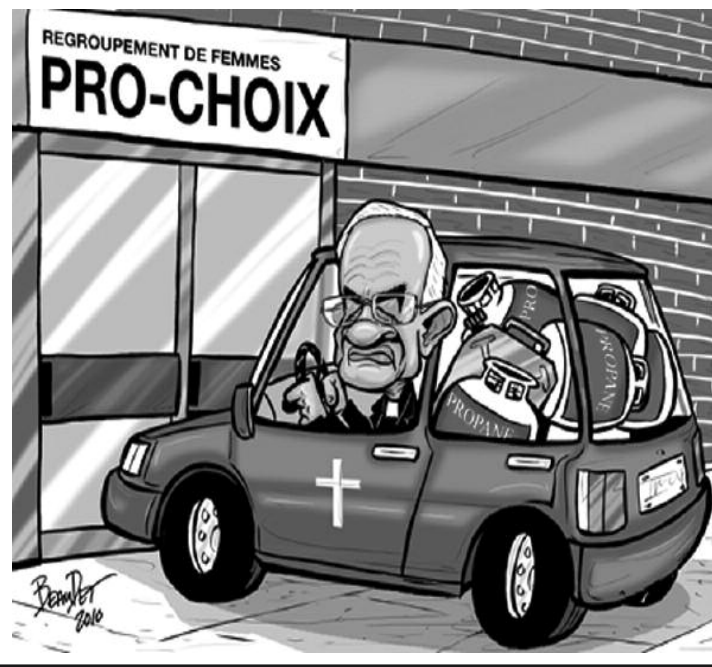
Dans l'arrondissement Verdun, les 26 contrats ont tous abouti dans la cour des Entreprises Catcan – qui appartient à Frank Catania – pour un total de près de 22,7 M\$. Même scénario à Anjou, où Construction Louisbourg – une entreprise appartenant à Tony Accurso – a remporté tous les contrats attribués pour un total de 6,2 M\$.

«Bien que ces contrats aient été adjugés au plus bas soumissionnaire conforme, je demeure néanmoins perplexe en regard du fait que certains arrondissements octroient une forte proportion de leurs contrats aux mêmes entrepreneurs», mentionne Jacques Bergeron.



La caricature du jour

Le cardinal Ouellet contre l'avortement même en cas de viol... la suite



Métro de Montréal - Nouveaux wagons



Bombardier-Alstom s'adresse à la cour

Bombardier et Alstom ont décidé de recourir aux tribunaux afin de faire invalider l'avis public international lancé en janvier dernier par la Société de transport de Montréal pour le renouvellement des voitures du métro.



MICHEL VAN DE WALLE

vandewallem@ruefrontenac.com

Dans une requête déposée devant la Cour supérieure du Québec, le consortium soutient que l'avis en question «doit être déclaré incomplet, déficient et nul» et que toute la procédure qui en a découlé à ce

jour doit être considérée illégale.

On sait qu'à la suite du lancement de l'avis public par la STM, deux sociétés ont manifesté leur intérêt, soit la Société Locomotive électrique ZhuZhou de Chine ainsi que l'espagnole Construcciones y Auxiliars de Ferrocarriles (CAF).

L'avis a été lancé après que ZhuZhou eut menacé de recourir aux tribunaux alors que les négociations avec Bombardier-Alstom pour l'octroi du contrat étaient dans leur phase finale.

Or, selon Bombardier-Alstom, il y a une «disparité» entre le texte de l'avis international lancé par la STM et les conditions édictées par le gouvernement du Québec dans une lettre d'autorisation.

Cette lettre précisait qu'en cas de changements substantiels à ses exigences, la STM pouvait publier un avis international afin de «permettre à toute entreprise ayant la capacité technique et financière requise en vertu de l'appel d'offres» de manifester son intérêt pour le contrat.

La STM a notamment décidé

d'élargir le contrat initial qui est passé de 336 à 765 wagons.

Capacité technique et financière Bombardier-Alstom veut faire déclarer nul l'avis international de la STM parce que celui-ci demande à un éventuel fournisseur de démontrer sa capacité technique et financière «de réaliser le projet» seulement, et non en vertu des conditions de l'appel d'offres auquel le consortium a répondu.

Il estime donc que l'avis lancé par la STM ne respecte pas la fameuse Lettre d'autorisation du gouvernement du Québec et qu'il est donc incomplet et déficient.

Le consortium fait valoir qu'il a aussi demandé formellement à la STM si elle allait analyser les expressions d'intérêt des autres entreprises en fonction des critères de l'appel d'offres qui sont beaucoup plus précis et contraignants qu'en fonction du libellé moins explicite de l'avis qu'elle a fait publier.

Or, la direction de la STM, fait valoir Bombardier-Alstom, s'est contentée de répondre «qu'elle était

consciente de ses obligations» sans toutefois répondre spécifiquement à la question des critères utilisés.

En entrevue avec RueFrontenac.com, le porte-parole de Bombardier Transport, Marc-André Lefebvre, a signalé en guise d'exemple que l'avis ne précise pas le mode de calcul du contenu canadien requis de 60%, alors que l'appel d'offres le fait.

Visant plus particulièrement la société espagnole CAF, Bombardier-Alstom estime dans sa requête que la situation actuelle «pourrait mener au résultat illogique de la qualification d'une entreprise alors qu'aucune vérification de ses capacités technique et financière à rencontrer les exigences de l'appel d'offres n'a été effectuée».

Il pourrait donc en résulter le lancement d'un nouvel appel d'offres alors «qu'une telle entreprise serait incapable de se qualifier aux termes d'un nouvel appel d'offres».

La requête n'évoque pas ces éléments, mais on sait que le consortium Bombardier-Alstom doute de la capacité de CAF de se conformer à l'appel d'offres, notamment en ce qui a trait au contenu canadien et à l'échéancier de livraison (la compagnie espagnole n'a pas d'usine ici).

Selon les informations qui circulent, la firme Hatch Mott MacDonald mandatée par STM pour examiner la proposition de CAF aurait conclu que celle-ci est conforme aux exigences. Ce rapport n'a pas été rendu public et la STM n'a toujours pas fait part de sa décision.

Appelée à réagir, la STM a l'intention de «contester vigoureusement» la requête de Bombardier-Alstom, a indiqué le porte-parole de la société de transport, Odile Paradis. Elle a ajouté que la STM est «en total désaccord avec les prétentions du consortium» et qu'elle a suivi «rigoureusement le processus en concertation avec le gouvernement du Québec».

journal
montréal



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutajdm>

Lock-outés du Journal de Montréal



Après s'être rendus en finale du Festival de la chanson de Granby il y a deux ans, les gars de Casabon ont tout lâché pour se consacrer à temps plein à leur projet pop-rock. Une décision payante: vite repérés par l'étiquette Tandem, ces quatre musiciens présentent maintenant un prometteur premier disque aux mélodies estivales et accrocheuses.

Philippe Meilleur

meilleurp@ruefrontenac.com

Septembre 2008, Festival de la chanson de Granby. Le chanteur et guitariste Jérôme Casabon, le guitariste Guillaume Drouin, le bassiste Anthony Doyon et le batteur Mathieu Greco viennent de passer à un cheveu de remporter les grands honneurs du prestigieux concours. Ils repartent néanmoins avec le Prix du public, une récompense significative pour ces musiciens dans la jeune vingtaine qui jouent ensemble depuis le secondaire.

Mais il y a mieux: quelques jours après leur passage à Granby, un certain Paul Dupont-Hébert, grand manitou de Tandem (Kevin Parent, Pascale Picard Band), appelle leur gérant pour signifier son intérêt à travailler avec le groupe.

«On a commencé à discuter avec son équipe, raconte aujourd'hui Jérôme Casabon, auteur principal du groupe. Ça a pris plus d'un an avant de signer, mais l'attente en valait la peine.»

Et comment! Appuyé par une étiquette de la trempe de Tandem, le groupe consacre les mois suivants aux

spectacles et au peaufinement des compositions déjà rassemblées sous trois démos home made. L'ex-batteur du Pascale Picard Band, Stéphane Rancourt, entend parler d'eux et décide de s'associer au projet en tant que réalisateur. Petit à petit, l'identité musicale de ces quatre gars de Québec prend forme.

«C'est incroyable ce que ce Stéphane a fait pour nous, dit Guillaume Drouin. Il nous a pris individuellement, chacun notre tour, pour nous montrer les trucs du métier. Notre écoute et notre complicité ont été multipliées par 1000 grâce à lui.»

La mélodie avant tout

Aujourd'hui, presque deux ans après le premier contact avec

Paul Dupont-Hébert et 115 spectacles plus tard, Casabon gradue dans les grandes ligues. Son premier disque, intitulé *Faites* comme chez vous, vient de faire son apparition sur les tablettes des disquaires. L'extrait *Le Hamac*, succulente pièce pop-rock dont le refrain est assez accrocheur pour devenir un véritable ver d'oreille, commence à tourner sur les ondes radio. MusiquePlus a aussi sauté dans le train, invitant le quatuor à se produire en direct de ses studios cette semaine.

«Musicalement, on est assez hétéroclites, décrit Guillaume Drouin. Nous avons quelques influences communes comme les Beatles, Vincent Vallières, Les Cowboys Fringants et Sum 41, tous des artistes pour qui la mélodie est très importante.»

Car s'il y a une chose qui est cruciale aux yeux des quatre jeunes hommes, c'est le potentiel accrocheur de leurs compositions. «Nos chansons se bâtissent très souvent autour d'un refrain, d'une ligne qui nous reste dans la tête, explique Jérôme. On veut que les gens ressentent l'énergie instantanément, qu'ils veuillent venir faire la fête avec nous.»

«On veut maintenant propager la bonne nouvelle en se promenant beaucoup, en faisant de la scène, ajoute Mathieu Greco, sourire en coin. On a fait un lancement à Québec plus tôt cette semaine et on avait tous des frissons en arrière-scène: hé, on est allés au bout de nous-mêmes, on

est enfin un vrai band! On a maintenant l'intention d'en profiter à fond.»

Michael Rancourt fait un retour à la scène

L'imitation revient au goût du jour, semble-t-il. Du moins, le succès de Véronique DiCaire dans ce domaine laisse présager le retour à un art un peu oublié dans les dernières années. Les amateurs se réjouiront puisque Michael Rancourt, l'un des meilleurs dans le domaine, fera un retour à la scène à l'hiver 2011.

Le titre de ce nouveau spectacle? Michael Rancourt, la voix des au-

tres. Logique! Le public nostalgique est vraiment celui qui est visé par l'artiste dans ce nouveau spectacle. Son invitation promet la reprise de grands classiques de la chanson, dans tous les styles contemporains. On cite notamment Ginette Reno, Jean-Pierre Ferland et Éric Lapointe, mais aussi les incontournables Charles Aznavour, Johnny Cash, Joe Dassin et Mick Jagger.

En fait, on parle grosso modo d'une cinquantaine de personnalités dont les voix et tics seront re-

faits à la sauce Rancourt. L'imitateur a même l'intention, et c'est écrit noir sur blanc dans son communiqué de presse, de ramener «l'impétueux» Paul Ratté de la Floride.

Le retour de Michael Rancourt sur les planches fera plaisir à ses plus grands admirateurs. Photo www.michaelrancourt.com

En attendant de monter sur scène pour ce nouveau spectacle, Michael Rancourt fêtait en 2008 et cette année ses 20 ans de carrière. L'imitateur a pris ainsi la scène d'assaut

dans une tournée de plus de 120 représentations. Il compte deux one-man-shows, 100 voix en l'air en 1994 et Rancourt Circuit en 1997. Mais c'est en 2001 avec *Les 3 Ténors* de l'humour que son succès atteint une apogée, ainsi qu'en 2002 avec *Les 3 Ténors* de l'humour - la suite, aux côtés de Steeve Diamond et Louis-Philippe Beaulieu. En 2004, on le voit avec Claire dans le spectacle mis en scène par Édith Cochrane, *Les Duplicatas*. Pour fêter ses 20 ans de carrière.

RueFrontenac.com

JACQUES MARTIN garde la foi



Jacques Martin a rappelé à ses ouailles les ingrédients qui ont fait le succès du Canadien dans les deux premières séries.

PHOTO D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD

Jacques Martin ne cherche pas à berner personne. Il reconnaît que ses joueurs n'ont pas disputé leur meilleur hockey lors des deux premiers matchs de la finale de l'Est. Par contre, il sait qu'ils ont l'habitude de rebondir dans les moments difficiles.

Marc de Foy

defoym@ruefrontenac.com

«J'ai confiance en la détermination de cette équipe», a-t-il déclaré haut et fort à sa sortie d'une réu-

nion de 45 minutes avec ses joueurs, mercredi.

L'entraîneur du Canadien a ensuite rappelé aux journalistes qui l'écoutaient ce qu'ils disaient quand son équipe s'est retrouvée en déficit de 3-1 dans la série qui l'opposait aux Capitals de Washington, au premier tour des séries.

«Peu d'entre vous dans la salle croyaient en nos chances de l'emporter», a-t-il relaté. Un autre défi se dresse devant nous. On sait que ce ne sera pas facile. Or, c'est dans ces moments-là qu'on voit ce que les joueurs ont de mieux à offrir.»

Les joueurs doivent se faire confiance

Martin a abordé les points tant technique que psychologique lors de sa rencontre avec ses joueurs.

On peut d'ailleurs penser qu'il a passé plus de temps à travailler l'aspect mental, car à ce stade de l'année, les entraîneurs vous diront qu'ils ne veulent pas soumettre leurs joueurs à des séances théoriques trop intensives.

Questionné quant à savoir si la panique s'était installée dans les troupes, Martin a indiqué ne pas avoir une réponse précise. En

revanche, il a insisté sur l'importance pour les joueurs de ne pas tenter de trop en faire individuellement.

«Le lien de confiance qui unissait les joueurs est une des raisons qui nous ont permis de connaître du succès au cours des deux premières rondes, a-t-il dit. C'est important de retrouver ça. Ce n'est pas un joueur qui va faire la différence.»

Pourquoi avoir utilisé Sergei Kostitsyn ?

Par ailleurs, on a interrogé Martin quant aux motifs qui l'ont incité à sortir Sergei Kostitsyn des boules à mites dans le deuxième match.

«Dans les séries, on a besoin de plusieurs joueurs», a-t-il invoqué. On en était à notre 16e match des séries et on a eu recours à plusieurs joueurs. On procède parfois à des changements dans l'espoir d'obtenir une réponse favorable des joueurs envoyés dans la mêlée.»

Il faut croire que Sergei K. ne l'a pas impressionné outre mesure car le jeune attaquant n'a effectué que huit présences sur la glace, pour un temps de jeu de 4:57 minutes.

Martin a beau compter 14 attaquants à sa disposition, on ne peut pas dire qu'il a l'embarras du choix. Le Canadien est forcé de garder Ben Maxwell pour des raisons bureaucratiques.

Quant à Kostitsyn, on croyait qu'il avait disputé son dernier match dans l'uniforme bleu-blanc-rouge. Après ce qu'on a vu lundi soir à Philadelphie, il n'aura peut-être plus d'autres chances.

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484

Le Canadien a émis un communiqué en fin de journée, mercredi, afin de laisser savoir qu'Andrei Markov a subi avec succès une opération au genou droit. La saison du vétéran défenseur est donc officiellement terminée.



La nouvelle était devenue prévisible depuis que Markov avait cessé de patiner et de s'entraîner avec l'équipe. Sa dernière sortie sur la glace remontait à vendredi dernier et ce ne fut pas un succès.

Markov ressentait visiblement de la



douleur en effectuant certains mouvements, notamment lorsqu'il patinait à reculons.

Rue Frontenac avait annoncé il y a deux semaines qu'une intervention

chirurgicale serait nécessaire.

Markov avait subi une déchirure du ligament croisé antérieur lors du premier match de la série contre les Penguins de Pittsburgh.

Il s'était blessé en chutant durement sur la bande après avoir été mis solidement en échec par l'attaquant Matt Cooke.

Alouettes Début de calendrier ardu

Belle façon de fêter la conquête de la coupe Grey et la 15^e année du retour des Alouettes dans la Ligue canadienne de football : l'équipe devra disputer cinq matchs dans les 28 premiers jours du calendrier !

Bernard Cyr

cyrb@ruefrontenac.com

Mais, comme vous vous en doutez peut-être, l'entraîneur en chef Marc Trestman ne voit pas ça comme un obstacle, mais plutôt comme un défi.

«Chaque nouvelle saison apporte de nouveaux défis, a dit l'entraîneur par excellence de la LCF l'an dernier, dans une conférence téléphonique. Mais nous pensons avoir trouvé une stratégie pour demeurer compétitifs dans les entraînements tout en gardant nos joueurs reposés.

«Notre calendrier ne nous fait pas peur et nous sommes contents de commencer notre saison en Saskatchewan et de disputer nos trois premiers matchs dans l'Ouest, a-t-il ajouté. Nous pensons que ça fera de nous une équipe plus forte à long terme.»

Comme il n'y aura que cinq jours d'écart entre les deuxième et troisième matchs de la saison (à Edmonton et à

Vancouver), il est déjà prévu que l'équipe montréalaise séjournera dans l'Ouest entre les deux rencontres.

Un stade rénové

Les Alouettes auront un domicile rénové en 2010 et le président Larry Smith a offert mercredi midi un tour du propriétaire du stade Percival-Molson amélioré.

«Je suis heureux de dire que nous respectons notre échéancier et notre budget en ce qui a trait à la rénovation du stade et que nous pourrons y présenter un match préparatoire le 19 juin, a dit le président.

«Comme l'équipe disputera ensuite ses trois premiers matchs à l'étranger, nous pourrons ensuite apporter la touche finale aux travaux. Notre stade aura une nouvelle allure, mais il conservera l'intimité de l'ancien amphithéâtre», a promis Smith.

Le but de cette opération de rénovation était principalement d'offrir 5000 nouveaux sièges aux partisans de l'équipe. Smith a confirmé que les Alouettes avaient vendu près de 3000 nouveaux abonnements et que les ventes allaient encore bon train.

Reste à la formation 2010 des Alouettes, qui n'aura pas besoin d'autant de rénovation, de maintenir cet intérêt.



Les Alouettes disputeront leur 15^e saison (depuis leur retour) dans un stade rénové et agrandi.



Larry Smith a effectué le tour du propriétaire mercredi au stade Percival-Molson. PHOTOS RUEFRONTENAC.COM

La finale d'association que se disputent les Flyers de Philadelphie et le Canadien n'est vieille que de deux matchs, et après avoir vu leur club se faire blanchir les deux fois, les partisans du CH cherchent des solutions et se demandent comment une si merveilleuse aventure a pu si rapidement tourner au vinaigre.

Or, on devrait peut-être se poser la question suivante: au nombre de passagers qu'on retrouve au sein de cette équipe depuis un mois, comment se fait-il qu'elle participe encore aux séries éliminatoires ?

On connaît tous la recette et les clichés associés au succès des équipes qui font un bon bout de chemin en séries éliminatoires.

Du genre: «Tout le monde contribue», «Tout le monde se sacrifie» ou encore «Nous faisons les petites choses qui font la différence dans le résultat du match». Quand on analyse la situation objectivement, ce n'est toutefois pas ce qui s'est passé chez le Canadien ce printemps.

Des passagers

Les gens qui aiment profondément le Tricolore ont généralement beaucoup de difficulté à faire ce genre de constat – et c'est normal –, mais il faut reconnaître que plusieurs porte-couleurs de cette équipe ne sont que des passagers depuis plusieurs semaines, voire depuis le début des séries tout court.

Depuis un mois, Jaroslav Halak, Mike Cammalleri (et souvent Brian Gionta) ont pris le contrôle du cockpit pendant que des joueurs importants, des supposés leaders



offensifs, sont restés assis au fond de l'appareil en classe économique.

Le merveilleux trip que vivent les partisans québécois depuis le début des séries, ils le doivent à Halak et à Cammalleri qui ont carrément transporté l'équipe sur leurs épaules.

Les frères Molson leur en seront sans doute éternellement reconnaissants, eux qui empocheront entre 16 et 20 millions de revenus supplémentaires grâce à ces prouesses.

Mais depuis le début de la finale de l'Est, la donne a changé. Halak n'est plus un facteur parce que ses coéquipiers se font blanchir. Même si on avait eu recours à une planche de contre-plaqué dans les deux premiers matchs, les résultats auraient été semblables.

Et si la moyenne d'efficacité de Halak fond comme neige au soleil, cela n'a rien à voir avec la qualité de son travail. Les Flyers obtien-

nent moins de tirs au filet et moins de chances de marquer que les Capitals ou les Penguins, mais ils en obtiennent beaucoup plus à proximité du filet. Que peut donc faire le gardien quand un défenseur rate sa couverture et que l'adversaire s'empare des retours?

Quant à Cammalleri, il continue d'obtenir sa grande part des maigres chances de marquer du CH. Mais que se passe-t-il s'il ne marque pas? Rien.

Plekanec invisible

Les deux premiers centres du Canadien ne produisent tout simplement pas. Scott Gomez a marqué un but dans le tout premier match éliminatoire de l'équipe, le 15 avril dernier. Depuis? Niet. Aucun but en 15 matchs. Il n'a récolté que trois passes lors des sept dernières rencontres.

Tomas Plekanec devait être le leader offensif de cette équipe en séries. Il n'a pas marqué depuis le 26 avril dernier. Il est disparu de la circulation depuis 10 matchs et depuis que le CH affronte les Flyers, on se demande même s'il est en uniforme. Il revendique trois petites mentions d'aide à ses sept derniers matchs.

Andrei Kostitsyn a inscrit un tour du chapeau le 19 avril. Il est branché sur le chloroforme depuis ce temps. Une disette de 14 matchs. Il a récolté deux passes à ses 10 dernières rencontres.

Benoît Pouliot, qui s'était fait plusieurs légions d'admirateurs

lorsqu'on l'avait acquis en retour de Guillaume Latendresse, vit l'une des plus inexplicables et effroyables descentes aux enfers jamais observées au sein de cette organisation.

Aucun but en 15 matchs. Jacques Martin juge son apport tellement nul qu'il préfère maintenant le reléguer à la passerelle de la presse et utiliser Sergei Kostitsyn.

Voilà quatre joueurs qui évoluaient au sein des deux premiers tríos cette saison. Prenez vos six meilleurs attaquants et soustrayez-en quatre. Il en reste deux: Cammalleri et Gionta. Comment se fait-il que le Canadien joue encore?

À cette liste, on pourrait aussi ajouter le nom de Marc-André Bergeron, qui trouve sa place dans l'alignement soir après soir parce que l'état-major le considère comme une pièce essentielle de son attaque massive.

Eh bien, la pièce essentielle a récolté une passe à ses huit derniers matchs. Elle n'a inscrit qu'un but depuis le début des séries, et il remonte au 28 avril. Elle multiplie les revirements et présente un bilan défensif de - 11.

Posons donc la question objectivement. Combien d'équipes auraient pu se faufiler dans le carré d'as des séries éliminatoires de la coupe Stanley dans de telles conditions?

La conclusion? Mesdames et messieurs, veuillez attacher votre ceinture et ranger vos effets personnels. Le vol CH-2010 a maintenant entrepris son approche finale...



Tomas Plekanec est disparu de la circulation depuis 10 matchs.

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN